



## Dossier du Syndicat

Le dossier du Syndicat permet de conserver et de consulter toute l'information de base pour le syndicat, telle que :

- La charte de comptes que vous désirez utiliser (la première chose à faire avant la création des comptes puisque les séries de numéros seront assignées aux différentes catégories de comptes).
- Contrat d'assurance (avec la date d'échéance automatiquement mise dans l'agenda).
- Dates de début et de fin de l'année financière
- Fréquence des charges communes régulières (mensuellement, trimestriellement, semi-annuellement ou annuellement) y compris le compte de revenus à utiliser lors de la facturation des charges communes.
- Format personnalisé devant être utilisé pour les factures et/ou les relevés de comptes,
- Paramètres de calcul des charges communes régulières (arrondies ou pas et calculées en fonction des quotes-parts ou non).
- Sélection des comptes par défaut pour certaines fonctions automatiques (pour éviter d'avoir à les choisir à chaque fois).
- Critères de calcul pour les charges communes en retard avec frais minimums, solde minimum, taux d'intérêt, frais sur chèques sans provisions (NSF), etc.
- Messages par défaut à imprimer sur les relevés des comptes à recevoir.
- Vous pouvez aussi définir des paramètres d'élimination automatique des légères différences entre les montants payés par les copropriétaires et le solde dû en y indiquant le montant maximum à respecter et le compte où seront inscrites ces différences en contrepartie.
- Définissez le nombre de jours par défaut pour le délai avant paiement que vous désirez appliquer aux factures à payer.
- Vous pouvez afficher une image identifiant le syndicat en choisissant le fichier
- Un onglet pour inscrire les paramètres et les comptes pour la gestion des taxes provinciale et fédérale si vous avez à les gérer.
- Vous pouvez aussi inscrire le chemin à utiliser pour arriver jusqu'au Syndicat.
- Attachez n'importe quel fichier (ou numérisez des documents) devant rester disponibles dans le dossier du Syndicat), comme la déclaration de copropriété, les règlements du Syndicat ou autres relatifs au syndicat lui-même.
- Vous disposez aussi de champs libres (5) que vous pouvez nommer comme vous voudrez et utiliser dans le traitement de texte et dans vos rapports personnalisés.
- Un onglet "PPA", permet de définir les paramètres indispensables pour les paiements pré-autorisés servant dans le fichier à expédier à la banque.
- Un bouton "Modifier" permet si besoin est de modifier le numéro d'un fichier déjà créé afin de respecter le numéro que la banque veut avoir.
- Accéder à toutes les communications relatives au syndicat, en cliquant sur le bouton "Communications" où sont sauvegardées toutes les lettres, courriels et téléphones.
- Imprimez le profil du syndicat (ou pour tous les syndicats) ou des Étiquettes
- Inscrivez votre mot de passe pour atteindre votre site Web (aide-mémoire facilement accessible)